

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2021-130

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière : Institutions et
vie politique

Sous matière :
Désignation de
représentants

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 26.05.2021

AFFICHAGE EN DATE
DU : 26.05.2021

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU 09 JUIN 2021

Séance du Conseil Municipal du 1^{er} juin 2021,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSSET Jean-François, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SOULIER Agnès, PERLES Bruno, GRANIER Préscillia, GAÏANI Audrey, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry, KUFEL Zohra, MONDRAGON Gérard,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
M. DE LA CASA Javier donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

Absents excusés :

Mme SANTINI Delphine,
M. CABANIE Didier,

Secrétaire : Mme GAÏANI Audrey,

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de la délibération n°2020-86, en date du 15 juin 2020, et la constitution de la commission d'appel d'offres, qui est régie par l'article L1411-5 du Code Générales des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder à une nouvelle élection des membres de cette commission, en raison d'une part, du décès de Monsieur Jean-Louis PINEL, survenu le 24 mai 2021, et d'autre part, du souhait de Madame Carole KAFFIER, de ne pas assurer les fonctions de membre titulaire au lieu de celles de membre suppléant.

Ainsi pour les communes de 3500 habitants et plus, la commission est composée par le président ou son représentant, et par cinq membres titulaires et cinq membres suppléants, de l'assemblée délibérante.

Ces membres sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste, au scrutin de liste et au scrutin secret sauf accord unanime contraire (article L 2121-21 du CGCT). Les listes peuvent comprendre moins de noms, qu'il n'y a de sièges à pourvoir. Cette élection a lieu sans panachage, ni vote préférentiel.

Envoyé en préfecture le 04/06/2021
Reçu en préfecture le 04/06/2021
Affiché le 
ID : 011-211100763-20210601-062021130-DE

Le comptable de la collectivité ainsi que le représentant du Ministre chargé de la concurrence peuvent assister aux réunions de la commission en tant que membres à voix consultative s'ils y ont été invités.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, conformément au règlement intérieur de la commission d'appel d'offres adopté par délibération du 15 juin 2020, que lors des délibérations de la commission, le président de la commission ait voix prépondérante en cas d'égalité des votes.

Le Maire, après avoir fait appel à candidatures, présente la liste établie tant pour les titulaires, que pour les suppléants.

Liste unique titulaires :

- Giovanni ZAMAÏ,
- Jean-François VERONIN-MASSET,
- Jacqueline RATABOUIL,
- Bernard GRIMAUD,
- Gérard MONDRAGON

Liste unique suppléants :

- Sabine CHABERT,
- Denis BOUILLEUX,
- Michel RATABOUIL,
- Brigitte BATIGNE,
- Karole CAFFIER

Monsieur le Maire fait procéder aux opérations de vote pour les titulaires, qui donnent les résultats suivants :

Votants : 31

Suffrages exprimés : 31

La liste des titulaires obtenant 31 voix, sont élus :

- Giovanni ZAMAÏ,
- Jean-François VERONIN-MASSET,
- Jacqueline RATABOUIL,
- Bernard GRIMAUD,
- Gérard MONDRAGON

Monsieur le Maire fait procéder aux opérations de vote pour les suppléants, qui donnent les résultats suivants :

Votants : 31

Suffrages exprimés : 31

La liste des suppléants obtenant 31 voix, sont élus :

- Sabine CHABERT,
- Denis BOUILLEUX,
- Michel RATABOUIL,
- Brigitte BATIGNE,
- Karole CAFFIER

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

PREND ACTE des résultats des votes désignant les membres de la commission d'appel d'offres.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

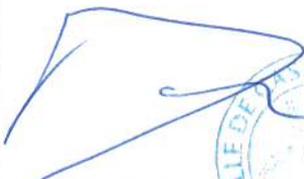
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 1^{er} juin 2021.



Le Maire,

Maugard
Patrick MAUGARD

Ampliation faite le : 09 JUIN 2021
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 04 JUIN 2021
Par publication le : 09 JUIN 2021
Par délégation, Le Directeur Général des Services
 Nicolas NAYRAL.



Envoyé en préfecture le 04/06/2021
Reçu en préfecture le 04/06/2021
Affiché le 09 JUIN 2021 
ID : 011-211100763-20210601-DB2021130-DE